

DAVID KENT NOMMÉ PARMIS LES 50 MEILLEURS AVOCATS PLAIDANTS AU CANADA PAR BENCHMARK LITIGATION

Publié le 28 avril, 2022

Catégories: [Actualités](#)

McMillan félicite l'avocat exceptionnel David Kent pour sa nomination au palmarès 2022 des 50 meilleurs avocats plaidants au Canada de Benchmark Litigation.

La liste des 50 meilleurs avocats plaidants au Canada est un classement d'élite établi par les chercheurs de Benchmark Litigation. Présentant la crème de la crème des avocats plaidants, elle tient compte des différentes habiletés liées au litige dans l'ensemble du Canada.

[David Kent](#) est associé principal à notre bureau de Toronto. Sa pratique est axée sur les différends complexes en matière de concurrence, d'antitrust et d'investissements étrangers, de propriété intellectuelle, de commerce, de réglementation, de valeurs mobilières et de gouvernance dans un large éventail de secteurs. Il possède une vaste expertise dans les domaines des cartels, des complots et des actions collectives à l'échelle internationale, transfrontalière et nationale. Il a agi en défense dans certaines des poursuites au criminel concernant des cartels les plus importantes au Canada. Il tire son expérience liée aux actions collectives de plus de 60 décisions canadiennes, dont certaines ont fait jurisprudence sur un large éventail de questions. David conseille et plaide sur des questions de droits d'auteur pour des diffuseurs, des câblodiffuseurs, des services de diffusion continue en ligne et des sites de médias sociaux nationaux et internationaux depuis plus de 35 ans.

Jouissant d'une grande notoriété, ses clients ont confié à Benchmark que c'est une personne dont l'acuité en matière d'antitrust et de concurrence est unanimement saluée par ses pairs au Canada et à l'étranger. « David a participé à chacune des actions collectives en matière de concurrence au Canada, a indiqué l'un de ses pairs, c'est vraiment une sommité en matière de concurrence ».

Les avocat.e.s du groupe [Litige et règlement des différends](#) de McMillan représentent avec succès des clients canadiens et étrangers dans le cadre de quasiment tous types de différends touchant des entreprises devant la plupart des instances d'un bout à l'autre du Canada. Les services de McMillan sont fréquemment retenus pour évaluer les droits d'entreprises clientes et défendre leurs produits et marques. Les avocat.e.s du cabinet représentent et conseillent également des gouvernements, des agences gouvernementales et des tribunaux, ainsi que des organisations et groupes de travail internationaux. Ce groupe de pratique compte sur des



mcmillan

expert.e.s en droit administratif et droit public, en actions collectives, en litige commercial, en arbitrage international et litiges transfrontaliers, en responsabilité du fait du produit et réglementation et en criminalité économique, fraude et enquêtes parmi les meilleur.e.s de leur domaine. Composé d'avocat.e.s formé.e.s en common law et en droit civil qui parlent couramment plusieurs langues, le groupe jouit d'une expérience collective approfondie en matière de litiges nationaux, transfrontaliers et internationaux, ainsi qu'en arbitrage et en médiation.